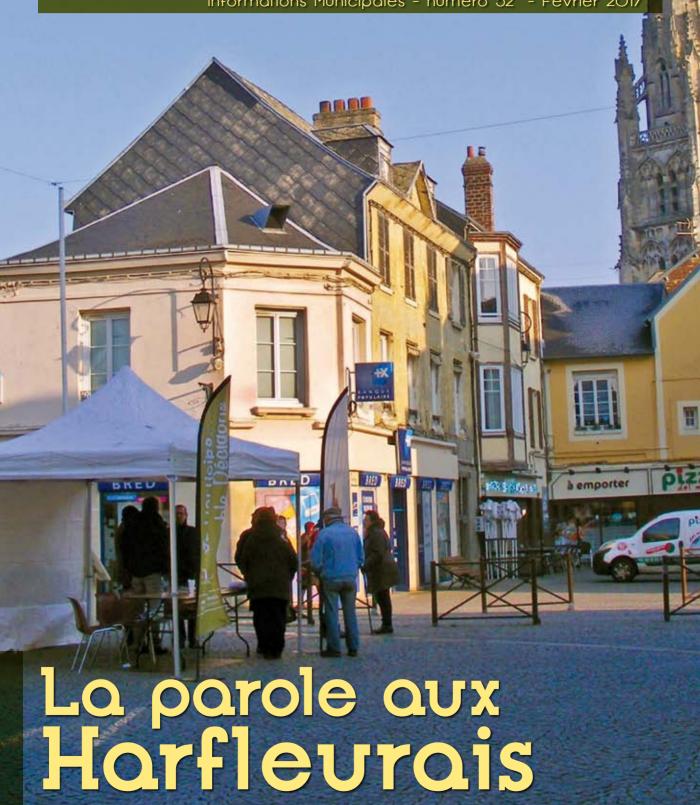
Harfleur O O O O Février 2017



Nota bene...

Circulation apaisée: l'affaire de tous

Borne rue Saint Just

Née de réunions publiques, fin 2015, portant sur la volonté d'apaiser la circulation notamment dans cette rue très fréquentée par des automobilistes passant ici pour ne pas emprunter le rond-point de la Brèque avant de filer vers la zone industrielle, la borne amovible de la rue Saint Just est le fruit d'une réflexion collective qui a associé la Municipalité, les riverains et les commerçants. Cette solution devait permettre de réduire drastiquement le flux de circulation parasite, sécuriser le chemin d'accès aux écoles pour les enfants, ne pas entacher les conditions d'exercice de vente de nos commerces.

Incidents à répétition

Devait, car depuis son installation en juin, la borne a dû enregistrer trois coups de bélier d'automobilistes trop habitués depuis longtemps à emprunter cette rue sans plus se soucier de sa limitation de vitesse à 10 km/h. Par trois fois, malgré les feux, la signalisation, la borne a été endommagée quelques jours seulement après son installation. La Municipalité n'entend pas abdiquer si facilement. Les conditions de mise en œuvre sont réétudiées pour que cette borne soit définitivement installée, respectée par les automobilistes et en mesure de rendre les services pour lesquels elle est prévue.



Concerter les riverains

Au-delà de ces péripéties, cette borne est le résultat d'un exercice de démocratie participative voulu par la Municipalité. Associer la population, les commerçants, les associations, les acteurs impliqués dans la vie locale est la marque de la Ville d'Harfleur. Il s'agit ni plus ni moins que de concerter sur la base de propositions municipales afin d'entendre les différents points de vue avant de décider. C'est ainsi qu'une autre concertation est en cours sur le plan de circulation de stationnement dans le nouveau quartier des Coteaux.

Editorial



Sommaire

Retrospective p.4

Dossier p.8

En détails p.14

Focus p.16

Actu p.17

Infos p.19

Pages pratiques p.21

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur Mairie d'Harfleur 55 rue de la République

76700 Harfleur

Directrice de publication : Christine Morel

Rédaction:

Services Mairie d'Harfleur Éléonora Hurillon-Ajzenman

Maquette / photographie : Alexandra Gobbé-Anne

Crédits illustrations : Freepik.com

Imprimeur: Bemo Graphic rue des artisans BP 204 61006 Alençon Cedex

Agir pour l'emploi, une nécessité

Pour la deuxième année consécutive, la ville d'Harfleur, en partenariat avec la Mission Locale et l'ANPE, va proposer aux jeunes d' Harfleur mais aussi de l'agglomération la journée d'accès à l'emploi le mardi 28 février.

En effet dans notre département le chômage touche plus de 17 % des jeunes.

Pris à partie par un jeune homme, en juin 2016, Emmanuel Macron a déclaré : «La meilleure manière de se payer un costard, c'est de travailler.»

Cela veut-il dire que le travail est avant tout une question de volonté ou que la cause du mal repose sur une trop faible offre de travail ?

Si la vision du «chômeur fainéant» avait un sens, cela signifierait que les personnes sans emploi refuseraient systématiquement ceux qui leur sont proposés car c'est plus confortable de vivre avec le RSA! Comme ces postes proposés ne trouveraient pas preneurs, les entreprises seraient obligées d'aller chercher des personnes déjà en emploi pour les occuper! D'où les hausses importantes des salaires du fait de la concurrence entre les employeurs! Il n'en est rien Monsieur, selon les chiffres de 2015, la rémunération des salariés a connu une croissance de 1.29% en 2015, contre plus de 4% en 2007.

Aussi Mr Macron, ne vous en déplaise, c'est bien le manque de travail qui caractérise l'économie française, et non la fainéantise supposée de sa population. Des solutions existent pourtant : relancer la consommation en augmentant les salaires, partager le temps de travail, taxer le capital et rendre aux collectivités leur capacité d'investissement.

Donnons-nous les moyens de réagir en 2017

Christine Morel Maire d'Harfleur

Rétrospective

Voeux: insuffler une dynamique nouvelle

Trois cérémonies de vœux ont été organisées début janvier par la Municipalité: vœux aux personnalités et associations le 5 janvier, vœux au personnel municipal le 6 janvier et enfin vœux et récompenses aux sportifs le 10 janvier.





Chacune de ces rencontres a été un moment fort pour Madame le Maire et la Municipalité leur permettant de dresser le bilan de l'année 2016 et tracer les grandes lignes de l'action municipale pour 2017. Ces rencontres sont également des temps d'échange avec les partenaires de la ville (associations, entreprises, institutions...) mais également avec le personnel et les citoyens engagés dans une action et qui sont ainsi remerciés par la Municipalité. Extraits des différentes interventions prononcées à l'occasion de ces vœux.

Vœux aux personnalités et associations

Christine Morel, entourée de sa majorité municipale a prononcé un discours vibrant et plein d'humanité devant une salle du Creuset comble.

Finances:

« Continuer à bâtir une ville dynamique, solidaire. »

« L'État réduit encore pour 2017 son soutien aux collectivités locales. Même si cette baisse est moins drastique que les années précédentes, elle est toujours de trop. Alors, avec moins de moyens, nous ferons forcément moins de choses et nous devrons certainement prendre des décisions difficiles en nous recentrant sur les compétences encore dévolues aux communes tout en continuant à nous battre pour avoir plus de subventions et faire reconnaître nos difficultés. »

Bilan et perspectives

« Malgré les difficultés que nous avons rencontrées durant l'année 2016, beaucoup de projets ont abouti ou seront en cours de réalisation en 2017.

Je pense par exemple pour le secteur culturel, au retour de la fête de la scie qui à été une vraie grande joie pour beaucoup d'entre nous, au concert d'Ange ou au marché de Noël. En 2017 nous prendrons une part active aux 500 ans du Havre car n'oublions pas qu' Harfleur est le berceau de l'Estuaire. » (...) « Nous avons travaillé, au sein des commissions municipales, sur le contenu de propositions que nous porterons pour le futur de notre ville.

Au centre de ce projet, la volonté d'insuffler un nouveau dynamisme à notre cœur de ville avec :

- le travail sur le Plan Local d'Urbanisme
- la construction de nouveaux logements
- · les travaux d'accès aux écoles,
- la construction du Centre Technique Municipal

- · la réhabilitation du gymnase René Cance
- l'entretien de notre église
- le giratoire de la rue Paul Doumer
- l'accueil d'entreprises et de commerces sur notre territoire
- l'ouverture d'une maison médicale sur les Courtines
- l'accompagnement de nos commerçants et des étalagistes de notre marché dominical et du petit marché du jeudi matin place Guy de Maupassant

Mais aussi grâce au Syndicat Intercommunal d'Equipement Harfleur Gonfreville l'Orcher la requalification de la route d'Oudalle et prochainement celle de la Côte d'Orcher. Le SIEHGO est vraiment la preuve que la solidarité entre villes est possible. »

Agir pour l'emploi

« En matière d'emploi, (...) il serait illusoire de croire que des élus locaux ont le pouvoir, par leur seule intervention, de modifier les tendances lourdes qui taraudent notre société. Nous pouvons agir sur des projets :accueil de nouveaux commerces aux Courtines ou au Rimbaud, ou lorsque l'agrandissement du Lidl a permis le recrutement d'une dizaine de Harfleurais.

Malgré cela, les fermetures d'entreprises et de commerces sur le territoire me font dire qu'il y a besoin de faire la transparence sur l'utilisation de l'argent public qui est versé aux entreprises comme par exemple le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (le fameux C.I.C.E) avec ses 60 milliards versés entre 2013 et 2016 et cela sans aucune mesure des résultats attendus. » «C'est bien la pauvreté qu'il faut combattre et pas les pauvres!»

« Nous entendons de plus en plus qu'il faudrait imposer

des contreparties aux allocataires de dispositifs de solidarité, au motif qu'il y aurait des abus. Depuis quelques années, une véritable croisade est menée dans notre pays : les pauvres sont au banc des accusés !

Rappelons qu'en France, alors que près de 8,5 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, moins de 50 % bénéficient d'aides sociales, et la Cour des comptes estime le nombre d'allocataires fraudeurs à moins d'1%, pour un montant entre 10 et 15 milliards €.

Dans le même temps, les fraudes fiscales sont estimées entre 30 à 35 milliards et à 70 milliards pour les niches fiscales. Le constat est terrifiant : les évasions fiscales coûtent dix fois plus cher que les fraudes sociales!»

Défendre la proximité élus / citoyens

Et pour conclure Christine Morel a réaffirmé que « la commune est et doit rester l'échelon de proximité, car c'est là, au plus près des habitants, que peuvent le mieux se décider les politiques utiles à l'intérêt général, que peuvent se mettre en place les actions solidaires indispensables à la cohésion sociale, et que la chose publique peut le mieux se nourrir de la citoyenneté et de l'intervention active des habitants. »

L'ensemble du discours de Christine Morel est consultable sur le site de la ville : www.harfleur.fr



Vœux au personnel municipal

Suite à l'intervention de Michel Charpentier, Directeur des services, Christine Morel a souhaité rappeler aux personnels présents que « sans (leur) implication, nos projets aussi beaux et ambitieux soient-ils, notre

volonté aussi forte et affirmée soit-elle, ne peuvent avoir le moindre prolongement. C'est en ce sens que je porte un souci particulier à la situation du personnel. C'est aussi pour cela qu'avec l'ensemble de la Municipalité nous avons fait le choix de privilégier la construction du Centre Technique Municipal au détriment d'autres investissements. C'est un effort particulièrement important pour les finances de notre municipalité mais indispensable. Je suis certaine que vous serez d'accord pour dire

avec moi qu'il était temps que les conditions de travail pour le personnel des services techniques changent et s'améliorent, que l'organisation des différents services concernés soit facilitée et c'est ce que avons choisi de favoriser. »

A l'issue de la cérémonie cinq médailles du travail ont été remises : médaille d'or pour Christine Marcotte, Régine Requier, François FauvelL, Gilles Maréchal, et médaille vermeil pour Brigitte Chicot.



Vœux et récompenses aux sportifs



C'est Dominique Bellenger en tant qu'adjoint à la vie sportive qui a remercié l'ensemble des sportifs, bénévoles et clubs présents pour leur engagement tout au long de l'année pour le sport harfleurais qui se porte bien comme en témoignait lors de cette soirée la moisson de médailles et coupes remises à plusieurs dizaines de pratiquants et dirigeants. Dominique Bellenger a dressé le bilan des actions 2016: réfection du dojo, des vestiaires, entretien des terrains de

football et de rugby. En projet, des réfections partielles sur la toiture de la salle Cance dans l'attente de sa réhabilitation complète et la nouvelle étude par le département d'une salle de sport pour le collège Pablo Picasso.

Les sportifs des clubs se sont ensuite vu remettre leurs médailles, des plus petits de la section baby gym de l'ASHB aux champions de France de l'aviron ou d'Harfleur Boxe Pied Poing.





Rétrospective

Week-enk solidaire à La Forge



C'est par l'initiative de la section locale du Secours Populaire français, que le Creuset de la Forge s'est transformé le temps d'un week-end en bastion de la solidarité. Une soirée et un après-midi avec au programme un grand spectacle de danse menée par le Havre chorégraphique de Pierre Tréhet et les orchestres



d'harmonie junior et symphonique junior du conservatoire du Havre. Le public venu nombreux a grandement apprécié les différentes prestations des artistes comme en ont témoigné les applaudissements fournis. Les recettes aideront le comité local du SPF à financer l'ensemble des ses actions durant l'année 2017.





Grand succès pour le championnat

de Cross-country

Le COH a réussi un coup de maître en organisant au stade Maurice Thorez les championnats départementaux de Cross-country.

Aidés par les services techniques et sport de la ville, les bénévoles du club avaient conçu une organisation sans faille qui a été unanimement louée par l'ensemble des participants qui se comptaient au nombre de 950.

Côté sportif, les spectateurs ne furent pas déçus avec les différentes courses proposées tout au long de la journée et notamment la course élite avec la victoire d'Assan Oubassour (stade Sottevillais) qui a survolé les 8,5 km du parcours à une moyenne de 17.9 km/h).







Les lauréats de l'ACAB



Les commerçants de Beaulieu ont invité les participants de leur tombola de Noël le 10 janvier à la salle annexe de la Salle des Associations. Ils ont remis aux gagnants leurs cadeaux, en présence de Mariama Epiphana, Ajointe aux commerces.

Pour la plus grande joie des lauréats, ont été gagnés :

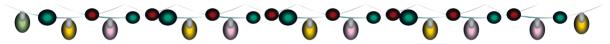
- Un permis de conduire forfait B chez Beaulieu Auto-école (valeur 1500€)
- Un bon cadeau pour un voyage chez Leclerc Voyage (valeur 800€)
- Trois Smartbox d'une valeur de 50€ chacune
- 10 bouteilles de champagne

Amicale du personnel



L'assemblée générale de l'association des personnels de la mairie s'est tenue le 16 janvier dernier à La Forge. Les membres du bureau ont fait procéder au vote du budget et de la liste des futurs membres pour l'année 2017. Les animations en 2016 ont été appréciées des participants, en effet, tout le monde a pu profiter de la diversité des activités proposées :

- Sortie enfants au zoo de Cerza (photo ci-dessus)
- Journée pêche en famille à Oudalle
- Arbre de Noël
- Sortie de fin d'année pour les enfants
- Randonnée de bord de mer, sortie pour tous...



Les illuminations récompensées

Quatorze participants s'étaient inscrits au concours des illuminations de Noël dont trois commerçants. Le jury, composé de deux élues, , Yvette Roméro, adjointe et Isabelle Pimont conseillère municipale, accompagnées de services municipaux, à tenu a féliciter tous les Harfleurais, inscrits ou pas, qui ont décoré leur maison, appartement ou commerce

Mme Levesque, hors concours, car gagnante de l'année précédente, a également été félicitée pour la très belle décoration de sa maison avenue Y Gagarine.

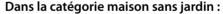
Les lauréats du concours 2016 sont :

Dans la catégorie immeubles :

1er prix : Madame Lepiller Jessica (rue Alphonse Allais) 2eme prix : Madame Passey Sandra (imp Gabriel Fauré)

Dans la catégorie maison avec jardin :

1er prix : Monsieur Merrien Daniel (rue des Loisirs) 2eme prix : Madame Chevallier Catherine (Allée Jean Paul Sartre)



1er prix : Madame Durel Josette (route d'Oudalle) 2eme prix : Monsieur Beaurepaire Stéphane (av Youri Gagarine)

Dans la catégorie vitrine de commerçant :

1er prix : Paris Fleurs (Place G de Maupassant) 2eme prix : Boulangerie Pietrzak (Place G de Maupassant)





Les premiers prix ont reçus une somme de 100 € et les seconds prix 50 €.

Les participants non primés se sont vu remettre des places pour un spectacle à la Forge.



aux Harfleurais

Rencontrer les Harfleurais au plus près de chez eux, s'adresser directement aux élus sur les grandes et petites questions de la vie harfleuraise, devient depuis quelques mois une habitude pour les élus et les habitants.

Pour preuve le nombre grandissant de participants à chaque rencontre de quartier.

Organisées mensuellement, ces rencontres citoyennes facilitent le contact direct, l'écoute, l'attention portée à chacun.

Présentation concrète de cette nouvelle méthode de travail de la Municipalité, acte fort de notre démocratie locale.

Participer

Écouter, concerter : un fil rouge pour la Municipalité

Une longue expérience de la démocratie locale

Historiquement, les Municipalités harfleuraises ont toujours souhaité donner la parole à la population au-delà du vote des électeurs une fois tous les six ans. Les réunions publiques portant sur le budget communal ou présentant un projet se sont multipliées au fil des ans.

En 2003, le projet de Ville fut une concertation exemplaire car en associant la population sur un temps long et sur tous les sujets qui intéressent les Harfleurais, la Municipalité avait pu en dégager des orientations, des pistes de travail pour les dix années suivantes en parfait accord avec la politique poursuivie.

Des lieux de concertation, bien ancrés dans la vie locale existent depuis de nombreuses années, comme le collectif d'organisation de la Fête de la Scie, qui associe, habitants, associations, artistes à la conception de notre célèbre fête. Mais savez-vous que les retraités de la ville sont également conviés une fois par trimestre par les élus pour discuter des projets d'animation qui les concernent et plus largement de la vie de la ville ?



Renforcer la participation des habitants

En prenant les rênes de la Municipalité en octobre 2015, Christine Morel a souhaité aller plus loin encore en instituant des rencontres mensuelles au plus près des lieux de vie des gens. Ces rendez-vous n'éclipseront pas pour autant les traditionnelles réunions publiques budgétaires, les groupes de travail (circulation et stationnement aux Coteaux).

La participation du plus grand nombre à ces rencontres est facteur de compréhension mutuelle, d'ouverture aux arguments développés par l'autre, de prise en compte des intérêts de chacun pour permettre d'en sortir l'intérêt général, ce dont restent garantes Madame le Maire et la Municipalité. Car il ne s'agit pas que de venir exposer ses doléances et attendre que la Ville, sur les deniers publics, agisse pour soi.

Il s'agit de proposer, discuter, entendre, prendre en compte, et au final participer à la prise de décision qui, elle, relève des compétences du Maire. Impliquer des citoyens dans la vie communale et accroître leur rôle dans les prises de décision est une réponse à l'abandon progressif de la politique par nos concitoyens. Au plus près des gens, sur notre territoire communal, bien loin de la vie politique parisienne ou nationale, chacun peut retrouver goût à la politique au sens noble du terme. Le mot «politique» vient du grec «politikè» qui signifie «science des affaires de la cité». C'est bien de cela dont il s'agit.

Rencontres de quartiers : méthode et ruthme

Cette méthode de rencontre des Harfleurais se veut complémentaire des réunions publiques et participe de la démocratie participative. L'objet de ces rencontres peut être un projet précis à débattre ou le recueil de doléances. La proximité élus/habitants renforce l'écoute réciproque et participe du bien vivre ensemble.

A un rythme mensuel, les élus, en groupe, vont à la rencontre des habitants dans des zones géographiques préétablies afin de couvrir l'ensemble du territoire et d'être à l'écoute du plus grand nombre.

11 rencontres ont déjà eu lieu, rassemblant au total près de cent vingt d'habitants. Mi-février aura lieu la dernière rencontre de cette session. Une nouvelle série de rendez-vous sera programmée après l'été. La Municipalité entend déconnecter totalement ces rencontres avec les habitants des élections à venir. Le propos des rendez-vous est exclusivement le quotidien des Harfleurais, la Ville d'Harfleur.

Ecouter



Interview croisée:

Christine Morel, Maire d'Harfleur Dominique Bellenger, adjoint en charge de la démocratie participative

Qu'est-ce qui fonde votre volonté d'aller au-devant des Harfleurais pour recueillir leurs doléances, avis et propositions ?

Dominique Bellenger:

« Un élu doit être avant tout à l'écoute de ses concitoyens et cela tout au long de son mandat. Ce qui fait la différence avec les visites de quartiers, c'est que nous ne venons pas pour traiter d'un sujet mais ce sont les citoyens qui viennent parler de sujets du quotidien comme ils pourraient le faire avec leur voisin autour d'un café.

Être à l'écoute des Harfleurais c'est rester au plus près des préoccupations des gens, c'est expliquer parfois le sens d'une décision, c'est partager des idées, c'est être attentif à chacun et mutualiser les demandes pour trouver des réponses d'intérêt général. »

Christine Morel:

« Les visites de quartiers permettent des échanges moins formels. Donner la parole aux habitants est une constante des municipalités qui ont précédé celle que je conduis. Cela correspond à la profonde conviction que la parole de chacun est importante, que la confrontation de points de vue nourrit notre réflexion, permet de déterminer des priorités en fonction des capacités budgétaires de la Ville.

S'intéresser à sa commune au-delà de ses propres intérêts particuliers c'est faire de la politique. C'est en ce sens un acte d'engagement citoyen. »

Après 11 rendez-vous quel bilan tirez-vous de cette série de rencontres ?

Christine Morel:

« Tout d'abord un accueil chaleureux. Je pense que ces rencontres correspondent à une attente. Nous sommes parfois interrogés sur des décisions que nous prenons ou des travaux que nous ne faisons pas. La confrontation de divers points de vue est toujours enrichissante pour tous ceux qui y participent.

Ces visites auront également permis de mettre en lumière des problèmes transversaux à tous les quartiers, comme la vitesse excessive, le nettoyage et l'entretien des voiries pas toujours à la hauteur des attentes. Plus d'une centaine de citoyens sont venus à notre rencontre, je les en remercie vivement et j'encourage tous les Harfleurais à venir s'exprimer et faire des propositions pour notre ville. »

Comment allez-vous exploiter l'ensemble des questions posées ?

Dominique Bellenger:

« Certaines demandes sont traitées dans la semaine qui suit. Je pense par exemple à la demande pour la pose d'un banc qui a été installé dans le mois qui a suivi. D'autres questions demandent plus de temps car des études doivent être menées ou ont un coût important. D'autres enfin nécessitent plutôt des explications, je pense par exemple à des mesures que nous prenons pour ralentir la vitesse des véhicules ou à notre volonté de gérer les espaces naturels de la ville sans produits phytosanitaires. »

Christine Morel:

« Les problèmes transversaux seront, en effet, traités quartier par quartier. Il sera beaucoup plus cohérent d'avoir une vision d'ensemble de la circulation par exemple au niveau d'un quartier plutôt que de trouver des réponses rue par rue. C'est pourquoi, nous mettrons sous peu en place des groupes de travail qui associeront les habitants pour étudier ensemble les solutions les mieux adaptées à chaque problématique. »

Comment rendrez-vous compte aux habitants de ce qui sera fait, aura été fait ou pas ?

Christine Morel:

« Le Zoom bien entendu sera privilégié et c'est pour cette raison que le dossier de ce mois est entièrement consacré à un premier bilan des rencontres de quartiers. Dans les cas concernant une situation individuelle, un courrier sera envoyé. À partir du mois de juin, le nouveau site internet de la Ville sera mis en ligne. Le suivi de ces rencontres sera disponible sur ce site. Par ailleurs, les portes de l'Hôtel de Ville restent toujours ouvertes pour les Harfleurais désireux de s'entretenir avec les élus. Enfin, la participation du plus grand nombre à nos rencontres, à nos groupes de travail thématiques permettra aussi à chacun d'être relais de l'information.»

Dialoguer



Dominique Bellenger et Christine Morel, au premier plan (en partant de la droite de la photo), avec les habitants lors de la rencontre de quartier à Fleurville, devant la salle A. Duquenoy, le samedi 16 septembre 2016.

Les rencontres de quartiers en détail

Lors des différentes rencontres de quartiers vous avez pu dialoguer avec les élus suivants : Christine Morel, Jean-Gabriel Brault, Dominique Bellenger, Michel Toulouzan, Yves Rose, Mariama Epiphana, Yvette Roméro, Gilles Don Simoni, Sylvie Burel, Hervé Toullec, Isabelle Pimont, Michèle Lebesne, Françoise Bion

Le bilan chiffré de chaque rencontre :

1 – samedi 12 mars 2016Rue A. Harnack (devant le city stade)15 personnes reçues - 8 sujets abordés

2 – samedi 23 avril 2016Rue P. Neruda (parking)10 personnes reçues - 12 sujets abordés

3 – jeudi 19 mai 2016 Impasse de la Source 11 personnes reçues - 19 sujets abordés

4 - jeudi 16 juin 2016 place d'Armes (secteur rue des Mines - boulevard du Midi) 15 personnes reçues - 21 sujets abordés

5 - mardi 05 juillet 2016 pôle de Beaulieu (secteur place Maupassant) 16 personnes reçues - 25 sujets abordés 6 - samedi 16 septembre 2016 salle Duquénoy 22 personnes reçues - 34 sujets abordés

7 - samedi 15 octobre 2016 Mayville 4 personnes reçues - 10 sujets abordés

8 - samedi 19 novembre 2016 place Maupassant (rues noms de fleurs) 8 personnes reçues - 27 sujets abordés

9 - samedi 17 décembre 2016Fleurville15 personnes reçues - 14 sujets abordés

10 - samedi 21 janvier 2017 place V.Hugo 15 personnes reçues – 16 sujets abordés

La dernière rencontre de quartier de ce premier cycle aura lieu samedi 11 février 2017 rue du 8 mai

de 10h à 11h30

Je Participe... Ensemble Décidons

Questions

Améliorer la vie quotidienne :

première demande des Harfleurais

Sur les 186 questions et remarques formulées par les Harfleurais, 68 portaient sur l'entretien des espaces publics, 58 sur le stationnement et la circulation. Les trois autres groupes de questions les plus importants sont les problèmes liés à la gestion des ordures ménagères et déchets, les nuisances et conflits de voisinage, les demandes d'aménagement urbain.

D'autres thèmes sont apparus comme les difficultés de connexion internet, la désertification médicale, la réactivation du collectif anti-bruit à Fleurville contre les nuisances engendrées par le rail. À noter, des félicitations adressées au personnel communal pour l'entretien des cimetières, la qualité du Zoom ou du parc de la mairie.

Vitesse excessive

13 rues citées 3 demandes de ralentisseurs

Stationnements gênants

14 sites recensés où le problème est récurrent

Entretien voirie

7 rues dégradées

Propreté, désherbage

15 sites recensés

Des propositions

- Fleurir les massifs de la place Maupassant 🔾
- Aménager des jeux pour enfants à Beaulieu ou aux Coteaux
- Aménager un boîtier pour piétons quand les feux, place d'armes, clignotent

Des réponses

Feux de signalisation route d'Oudalle pas visibles lorsqu'un bus stationne > un feu en hauteur a été installé



Demande d'aménager un carrefour au bas de la côte d'Orcher > projet en cours dans le cadre du SIEHGO

Absence de panneau lumineux «danger enfants» aux abords du collège > un panneau solaire a été installé

Circulation et stationnement

Les engagements de la Municipalité élue sont de renforcer les zones 30 km/h dans les quartiers, conforter le stationnement gratuit sur le territoire communal, améliorer les cheminements pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

La Municipalité s'est toujours opposée au racket que constituent les horodateurs. Chacun pourra remarquer que le stationnement reste non payant sur la commune même s'il est réglementé. Au centre ville, la nouvelle voie douce qui relie la Brèque au parc de la mairie place le parking de 160 places de La Forge à moins de 5 minutes des commerces du centre. La voie douce rue de la Gaîté permet un cheminement sécurisé pour piétons et vélos. L'ensemble des modes de déplacement est intégré dans la réflexion des élus communaux.



Se déplacer avec un handicap

Pour répondre aux besoins des personnes atteintes par un handicap, fut-il passager, et après la définition d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics, nombre de cheminements pour personnes à mobilité réduite ont été aménagés (bande podotactile aux passages piétons, abaissés de trottoirs,...).

Élargir les zones limitées à 30km/h

Parce que la vitesse reste excessive sur trop de nos rues et axes routiers, notre police municipale s'est dotée d'un radar pédagogique qu'elle déploie chaque semaine dans les rues d'Harfleur. La volonté de renforcer la sécurité est

Réponses

de plus renforcée par des panneaux dynamiques (Dolto et collège), par des interventions de sécurité routière dans les écoles communales, par un travail en partenariat avec la police nationale (verbalisations).

La création d'une zone 30 km/h verra le jour dans le nouveau quartier des Coteaux. Cette limitation de la vitesse est le fruit du travail du groupe constitué d'élus et d'habitants qui réfléchit à l'aménagement des conditions de stationnement et de régulation de vitesse dans ce quartier.

Au même titre, un groupe de travail avait émergé fin 2015 pour réfléchir à la circulation en centre ville. Est née la borne rue Saint-Just; elle apaise le quartier et renforce la sécurité des piétons. La réflexion va s'élargir à l'ensemble des quartiers ou sous-ensembles selon le recueil des propositions et demandes issu des visites de quartier.

Cette question sensible sera étudiée quartier par quartier afin de pouvoir consulter les riverains, tenir compte des spécificités du quartier mais avec l'objectif majeur d'étendre les zones 30 km/h.

Des entrées de ville aménagées

La création du rond point Doumer/Engels participe de la fluidité des flux automobiles sur cet axe très emprunté. Après la route d'Oudalle et son rond-point, ce sont deux nouvelles entrées (et sorties) de ville qui améliorent grandement les conditions de circulation des automobilistes.

Circulation et stationnement restent donc au cœur des préoccupations de la Municipalité. Offrir un cadre sécurisé pour les piétons, apaisé pour les riverains, adapté pour ceux qui en ont besoin, fluide pour les automobilistes mais exigeant en terme de respect du code de la route et des limitations de vitesse et un parc de stationnement gratuit, tout près des commerces et services sont les principes qui guident l'action des élus.

Respecter l'environnement dans notre ville, c'est protéger la planète!

Le programme municipal de 2014 affichait l'ambition du zéro pesticide dans les méthodes d'entretien des espaces publics, la poursuite d'un programme de plantation d'arbres et l'amélioration de la qualité paysagère et écologique des espaces verts dans les trois quartiers. Anticipant une loi applicable au 1er janvier 2017, la Ville a modifié depuis deux ans ses méthodes de désherbage pour ne plus utiliser aucun produit phytosani-

taire. Meilleures pour l'environnement, pour la santé de l'utilisateur, plus économiques, ces nouvelles méthodes permettent de conserver des voiries entretenues même si quelques sites ont été pointés du doigt car envahis d'herbes qui n'ont de mauvaises que le nom.

Chaque jour la balayeuse municipale sillonne les rues de la commune selon des parcours définis qui intègrent sur une semaine l'ensemble de toutes les rues harfleuraises. Le travail des agents n'est guère facilité par l'incivisme (mégots de cigarettes, dépôts sauvages, papiers jetés...) qui oblige à de fréquents arrêts pour le ramassage et coûte cher à la collectivité.

Réduire l'incivisme

L'extension du tri sélectif, la création de points d'apports volontaires supplémentaires pour le verre, la verbalisation pour les sorties de sacs d'ordures ménagères en dehors des plages horaires, renforcent le dispositif d'entretien et préservation des voiries, de nos rues et trottoirs, des espaces verts.



Pour autant, les dépôts sauvages d'entreprises impasse des Prés, de riverains dans les Douves, l'incivisme quotidien montrent l'étendue du chemin qu'il reste à parcourir pour éveiller toutes les consciences au respect du bien commun, en l'occurrence notre ville.



En détail

Le Pôle médical des Courtines

Retour sur un projet porté depuis longtemps par la Municipalité d'Harfleur et qui s'est finalisé le 23 janvier dernier.

En 2016, la société Estate vend le local de l'ancienne agence ANPE à des professionnels en exercice. Le bâtiment sera totalement repensé et réhabilité par l'agence ACUBE Architectes du Havre, spécialisée dans la conception des centres médicaux. Le bâtiment actuel de 500m² se compose de deux parties bien distinctes : un laboratoire de Biologie Médicale et un cabinet médical.

Un laboratoire de Biologie Médicale et 4 cabinets médicaux

Le laboratoire de Biologie Médicale d'Harfleur est en activité depuis le 11 décembre 2016. Il était anciennement situé place d'Armes et son transfert au Pôle médical des Courtines répond à une mise en conformité avec les normes d'accueil de personnes handicapées et les PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Ce bâtiment de 240 m² où travaillent 7 salariés, a entièrement été refait à neuf et possède désormais des locaux plus spacieux et plus fonctionnels. Un parking privatif est à disposition de la clientèle.





Le cabinet médical a ouvert ses portes le 23 janvier dernier. Son bâtiment de 220 m² est en capacité d'accueillir jusqu'à 6 cabinets de médecins, dont 4 actuellement en activité: les 4 médecins de Beaulieu (Docteur Ratkoff / Docteur Bréant/ Docteur Auvray / Docteur Jouniaux), ainsi que 2 autres cabinets pouvant recevoir des remplaçants et de futurs médecins (médecine générale) actuellement internes au CHU de Rouen. Ce local a également fait l'objet d'une totale réhabilitation pour respecter les normes d'accessibilité aux personnes handicapées & à mobilité réduite.

Plus central, plus accessible

Ce Pôle médical présente des avantages multiples : pour les patients, une telle réalisation permet de proposer une offre médicale plus globale sur un seul site. En ce qui concerne les professionnels, les échanges sont facilités par cette proximité. Il s'agit d'une initiative heureuse dans une commune à la topographie plutôt étalée, où la zone des Courtines, plus centrale, bénéficie d'une meilleure accessibilité. La Municipalité d'Harfleur a joué, dans ce projet, un rôle d'intermédiaire, accompagnant et facilitant les échanges entre les

différents partenaires. Un travail de longue haleine qui répond à la problématique cruciale de la désertification médicale qui gangrène les territoires.

Au-delà du seul exemple de cette réalisation, il semble que le regroupement des professionnels de santé au sein d'une même structure relève d'une tendance « lourde » et durable. En effet, on assiste depuis 2 à 3 ans à l'émergence de ce type de pôles, les jeunes médecins ne s'installant plus de façon isolée.

Entretien avec Mariama Épiphana

« Le Pôle médical des Courtines a su répondre à une double nécessité »

Mariama Epiphana exerce actuellement son 3^{ème} mandat en sa qualité d'adjointe au Maire en charge du commerce de proximité, des marchés, du développement économique, de l'emploi et de la stratégie touristique. Selon elle, le pôle médical des Courtines, projet porté de longue date par la Municipalité, vient stabiliser et renforcer significativement l'offre des professionnels de santé.



Quels étaient les besoins pour la Ville d'Harfleur? « La Municipalité devait faire face à de multiples départs à la retraite de plusieurs médecins, prévus de longue date. Pour éviter une situation de pénurie sanitaire, la

Municipalité a entrepris depuis 2009 des démarches contre une possible désertification médicale.

En septembre 2009, des réunions ont été organisées avec des professionnels de santé pour anticiper toutes ces questions. Simultanément, s'est posé le problème de l'accessibilité aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) du cabinet médical de Beaulieu, lequel pouvait entraîner sa fermeture. C'est en réponse à ce double besoin – celui du manque de médecins et du défaut d'accessibilité du cabinet de Beaulieu- que répond le pôle médical des Courtines »

Quelles mesures ont été prises par la Municipalité pour concrétiser ce projet ?

« De nombreuses réunions de concertation ont eu lieu avec les professionnels de santé. En novembre 2012, la société Estate, propriétaire des terrains sur les Courtines, a été approchée en vue d'un projet de construction d'un pôle médical et a finalement été retenue dans le cadre de l'appel à projet.

Dès lors, plusieurs autres réunions ont été organisées entre les services de la Ville, les élus d'Harfleur et cet aménageur. En juin 2014, une présentation du projet implanté sur le site de l'ancienne agence ANPE des Courtines a été conjointement menée par la Société Estate et plusieurs praticiens. Fin 2014, il existait deux solutions pour la création d'un pôle médical : la réhabilitation des locaux de l'ancienne agence ANPE ou la construction d'une maison de santé. En avril 2015,

l'étude du projet a été confiée au cabinet Ultrya du Havre, dont le coût a été pris en charge par la Municipalité et la société Estate. 5 mois plus tard, sur la base des résultats de l'étude, la décision a été prise de rénover l'agence ANPE. La société Estate a vendu ses terrains aux professionnels de santé en 2016 et les travaux ont commencé dès juin 2016»

Comment se présente ce pôle médical?

« Le 23 janvier dernier, le pôle médical des Courtines a ouvert ses portes. Les quatre médecins généralistes de l'ancien cabinet de Beaulieu y exercent et 2 autres cabinets restent pour l'instant vacants, susceptibles d'accueillir des remplaçants, ou bien de futurs généralistes actuellement internes au CHU de Rouen.

Rappelons que d'autres professionnels de santé se sont également installés à Harfleur : une pédicure podologue au printemps 2016 ainsi qu'une psychologue spécialisée en neuropsychologie en janvier 2017. Nous sommes également en discussion pour l'installation d'un cabinet dentaire. Enfin, un laboratoire d'analyse médicale, auparavant situé place d'rmes, jouxte désormais ce nouvel espace de santé. Ses anciens locaux ont été repris par l'association ALPEAIH (Association Laïque pour l'Épanouissement, l'Adaptation et l'Intégration des Handicapés).

La Ville a-t-elle bénéficié de subventions dans le montage de ce projet ?

Quel a été le coût final à sa charge?

Il s'agit d'un projet privé, mené par un aménageur et porté par des investisseurs privés et les médecins eux mêmes, ce qui correspond aussi à nos orientations en matière d'implantation d'activités libérales. La ville a cependant œuvré pour faciliter le projet et a cofinancé l'étude de faisabilité à hauteur de 5 000 €.



- ocus

La musique à Harfleur,

c'est au CEM qu'elle s'apprend!

Cours d'instruments, éveil musical, concerts...La musique à Harfleur passe par le CEM (Centre d'Expressions Musicales), incontournable depuis 2002.

Association créée en 1986, le CEM est doublement implanté au Havre et depuis 2002 à Harfleur au Moulin à Musique. C'est principalement une école de musiques actuelles, désignant là un répertoire extrêmement large : depuis le blues et le rock, les musiques populaires de transmission orale, en passant par le rap, jusqu'aux musiques électros et toutes les musiques urbaines... S'appuvant sur une pédagogie exclusivement orale et le travail collectif, une équipe de quarante professeurs enseigne des cours de guitare, piano, batterie, chant et basse à des élèves de 3 à 99 ans! « Aujourd'hui, parmi nos 1100 adhérents, nous comptons 800 élèves, dont une centaine à Harfleur, ainsi que 300 musiciens qui répètent dans nos locaux, soit à Harfleur, soit au Sonic, notre pôle de répétition inauguré en 2013 au Fort de Tourneville » précise Sandrine Mandeville, directrice du CEM.



Des valeurs communes

Outre l'école de musique, le CEM exerce des activités d'éveil musical, notamment dans les écoles maternelles et primaires André Gide, Fleurville et les Caraques, de même qu'au sein des centres d'accueil de loisirs tels que l'ALSH Dolto, ou encore les relais assistantes maternelles. « C'est la même équipe pédagogique qui intervient pour les cours musicaux et l'éveil musical. Cette polyvalence des enseignants et le cumul de leurs missions font toute la richesse de notre structure » ajoute Sandrine Mandeville. La Ville d'Harfleur avait le souhait de développer un projet d'éducation musicale. La rencontre avec le CEM s'est réalisée autour de valeurs communes de partage et d'ouverture, pour se concrétiser par la création d'une antenne au Moulin à Musique en 2002. « Nous travaillons en confiance et étroite collaboration avec la Ville depuis toutes ces années et nous sommes très heureux de l'accueil réservé à nos pratiques, se réjouit

Sandrine Mandeville. En contrepartie du bâtiment que la municipalité met à notre disposition, nous assurons, en plus de l'éveil musical et les cours musicaux, une participation aux animations harfleuraises comme les fêtes des associations ou des concerts pédagogiques à la Forge ».

Concert de «Brav», vendredi 24 mars 2017

En ce sens, le concert de Brav prévu le 24 mars prochain représente un des plus beaux fruits de ce fructueux partenariat. « Le concert de «Brav», rappeur d'envergure nationale et Ladea, rappeuse qui assurera la 1ère partie, constituent une affiche exceptionnelle, d'autant plus que Brav se produit peu sur l'agglomération », s'enthousiasme Thierry Effray, coordinateur des projets du CEM. Rappelons que depuis 2002, le CEM organise



1 à 3 concerts par an à Harfleur. Enfin, le CEM poursuit son projet de CHAM (Classe à Horaires Aménagés) Musiques Actuelles au Collège Joliot Curie auquel tous les futurs collégiens de la Codah peuvent s'inscrire.



Actu



Kheiron « soirée unique »

Vous ne savez pas ce que vous allez voir, il ne sait pas ce qu'il va vous dire...

Dans ce spectacle qui ne ressemble à aucun autre, Kheiron pousse le concept de « soirée unique » à son maximum en jouant dans une salle à 180 degrés pour être au cœur de son public.

Ainsi, chaque soir, il puise dans ses trois heures de spectacle pour en sélectionner 60 minutes.

Kheiron est un humoriste, acteur, scénariste, metteur en scène et réalisateur français. Membre du Jamel Comedy Club, il interprète aussi un personnage dans la série Bref, sur Canal+. En 2015, il est réalisateur, scénariste et interprète principal du long métrage « Nous trois ou rien »

Que ce soit sur scène ou ailleurs, Kheiron multiplie les prestations de haut-vol.

« 60 minutes avec Kheiron » Vendredi 10 février 20h30 - La Forge Tarif : Adulte : 15€/21€

> - 25 ans : 10,50€/15€ Tout public

Rock Solidaire

L'association Carpe Diem organise, **au profit de la Banque Alimentaire,** une soirée de concerts rock. 2 groupes sont à l'affiche: Raspoutine et Heyden. Entrée: 5€. Début du concert 20h.

Buvette sur place.

Tous les bénéfices sont intégralement reversés à la Banque alimentaire. Venez nombreux!



Avril > octobre 2017

Harfleur, Berceau de l'estuaire

La Forge Le musée du Prieuré

Expositions, animations colloque...



LE HAVRE 500 ANS

Actu

Regards croisés sur la 1

construction navale havraise

Du 17 février au 24 mars, l'association de défense des intérêts des anciens salariés des Ateliers et chantiers du Havre (ACH) présente une exposition composée de photos signées Karl Kugel, Gérard Lecomte et Charlotte Doury.

Des hommes au travail aux friches industrielles en passant par la lutte pour la défense du chantier naval à qui l'on doit de nombreux bâtiments de la marine marchande (Club Med 2, Marion Dufresne...), l'exposition revient sur les hauts et les bas d'une riche histoire.

Pour découvrir ou redécouvrir toute l'histoire des chantiers navals du Havre, lire l'article très documenté d'Albert Perrot, « la construction navale au Havre » dans le numéro 6 du Fil rouge, revue de l'Institut d'Histoire Sociale, disponible sur le web :

http://www.ihscgt76-lefilrouge.fr/portfolio-item/le-fil-rouge-n-6/

Exposition Photo Construction navale havraise 17 février – 24 mars La Forge – Galerie des Fondeurs Entrée libre.



En Bref...

Académie de recherche

séance du samedi 25 février, Maison des Associations, où nous recevrons notre académicien Monsieur ABDERRAHIM HAFIDI, Politologue d'origine marocaine (proche du roi du Maroc Mohamed VI), Membre de l'Institut de Sciences Politiques-Paris, Membre de l'Institut des civilisations et langues orientales, avec qui nous traiterons d'un sujet d'actualité : «Les relations entre les religions musulmane et chrétienne, entre affrontement dévastateur et rapprochement bénéfique». 15h30. Participation 5€.

Une journée d'accès à

l'emploi pour les jeunes



Mardi 28 février prochain, le service municipal de la jeunesse organise, avec plus d'une dizaine de partenaires, une journée d'accès à l'emploi pour les jeunes de moins de 30 ans.

Des stands d'organismes de formation de Pôle emploi, d'entreprises vous attendront pour vous accompagner dans vos recherches d'emploi.

Des tables rondes et atelier thématiques seront organisés toute la journée.

Journée d'accès à l'emploi Mardi 28 février le Creuset- La Forge Information : service jeunesse 02 35 13 31 00 jeunesse@harfleur.fr

Un après-midi autour du monde imaginaire

Pendant les vacances scolaires, quoi de mieux que de passer un mercredi après-midi en famille ? Pour cet « Après-midi autour du monde imaginaire », parents et enfants pourront s'adonner à divers jeux à travers des jeux mais également essayer des costumes, ou participer à des ateliers d'écriture de contes, proposés par l'association l'Île aux jeux. Vous pourrez également partager trois contes, à 14h15, 15h15 et 16h15, d'une durée de vingt minutes chacun.

En franchissant les portes de La Forge, vous serez embarqués dans une après-midi de magie, d'aventure et de rêves pour petits et grands.

Mercredi 22 février 2017 / La Forge / de 14h à 17h Avec la collaboration de l'association "L'Ile Aux Jeux" Tarifs : de 2,50€ à 4,50€



Concert de «Brav» [lère partie : Ladéa]

Le 25 mars prochain, La Forge et le CEM vous proposent un concert exceptionnel de l'étoile montante du Rap français : Brav.

« Un écorché vif ». C'est le portrait le plus court et juste que l'on puisse faire de Brav. Originaire du Havre, il a su se hisser sur la scène nationale du rap en quelques années.

A travers ses textes, il rend hommage aux classes populaires et décrit avec conviction, implication et mélancolie, le combat quotidien de ce dernier rang social. Après avoir parcouru la France entière pour présenter son nouvel album Error 404, BRAV jouera à La Forge après un premier passage local le 18 novembre au Sonic.

La première partie de son concert sera assurée par Ladéa, jeune rappeuse ayant fait récemment son entrée parmi les nouveaux espoirs du rap français féminin et que l'on décrit souvent comme « une plume tranchante tenue par un gant de velours ».

Samedi 25 mars 2017 La Forge / 20h30 Tarif unique : 14€ Billetterie CEM - Tout public

Viva Italia Concert de l'Harmonie du conservatoire du Havre

Pour la deuxième année consécutive, le Lions Club du Havre et la ville d'Harfleur proposent un concert de l'Orchestre d'Harmonie du Havre. Fidèles à La Forge depuis sa création, ces musiciens chevronnés (sous la direction d'Annick Villanueva) présentent cette année un programme illustrant les splendeurs de l'Italie avec sa Rome antique, ses danses traditionnelles, sa joie de vivre. Nino Rota et ses célèbres musiques de film (Le Parrain, de nombreux films de Federico Fellini) seront également de la partie. Ce sera aussi l'occasion d'évoquer le voyage de l'orchestre à Riva del Garda, pour participer au concours international tout début avril. Enfin, ce concert vous fera découvrir deux magnifiques solistes, Alice Cissokho à la harpe et Pierre Grimopont à la trompette. Sans aucun doute, une date à ne pas manquer!

Par le Lions Club, en partenariat avec la Ville d'Harfleur Dimanche 19 mars 2017 / La Forge / 15h30Tarif: 10,00 € - Tarif réduit: 7,00 € (enfants - 12 ans,

étudiants, demandeurs d'emploi)

Places en vente à La Forge: 02 35 13 30 09



Infos

Voyage des mineurs à l'étranger

Dans un contexte international marqué par des départs de Français – dont certains mineurs – vers des zones de conflits, le Parlement a souhaité établir un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs.

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, doit avoir en sa possession, outre ses papiers d'identité, une autorisation de sortie du territoire.

L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.

L'autorisation de sortie du territoire est exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.

Ce nouveau dispositif vient compléter les mesures judiciaires et administratives d'urgence permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

Pour obtenir une autorisation de sortie du territoire rendez-vous en mairie :

Pôle Accueil Population
ou
sur www.service-public.fr
afin de compléter le formulaire Cerfa 15646*01
ou
connectez -vous sur www.harfleur.fr

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITORIE (AST) D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE (article 371-8 du code civil, décret et 2018 rélati du 2 averendre 2018 relatif à l'autorisation de sortie du territorie d'autorite parendre, reviet du 10 d'accompagné par un titulaire de l'autorité parendre, reviété du 10 d'accombre 2018)	,
1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DUTERRITOIRE FRANÇAIS	
Nom (figurant sur l'acte de naissance) :	_
Prénom(s):	
NéGe) le : à (lieu de naissance) :	
Pays de noissance :	
2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION	
Nom (figurant sur l'acte de naissance) :	
Nom d'usage les rom-disposeir/spoul (
Prénom(s):	
Né(e) le : Li à (lieu de naissance) :	
Pays de naissance : Nationalité :	
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :	
Père Mère Autre (préciser) :	

Pôle d'insertion:

un service pour tous les Harfleurais

Le pôle d'insertion professionnelle, géré par FODENO, propose un accompagnement personnalisé pour aider tous les Harfleurais (public jeunes et adultes). qui sont à la recherche d'un emploi, d'une formation ou de conseils ponctuels concernant leur orientation professionnelle.

Vous recherchez un emploi (contrat de travail temporaire, contrat d'apprentissage ou professionnalisation, CDD, CDI...)?

Vous souhaitez tester vos connaissances générales ? Vous désirez changer d'orientation, vous former ?

Le Pôle d'insertion professionnelle Fodeno, soutenu par la ville d'Harfleur, peut vous aider à réaliser votre CV ou rédiger une lettre de motivation, organiser vos démarches, préparer les entretiens de motivation.

Les professionnels du Pôle d'insertion peuvent également vous aider dans votre projet professionnel en vous informant sur les métiers et les emplois des différents secteurs d'activité, en vous faisant découvrir ces métiers par des observations de poste, en vous aidant à construire votre parcours selon votre projet.

Pôle d'insertion FODENO

Contact: 02 35 45 37 04
Pôle administratif de Beaulieu niveau bas
Place Jean Mermoz Harfleur
Tous les jours sauf le lundi matin
08h30 – 12h | 13h30 – 17 h
Fermé le mercredi





Colis de pâques

Le colis s'adresse aux personnes présentant des problèmes de santé ou de mobilité qui les empêchent de participer aux activités retraités de la ville.

Pour bénéficier de ce colis, vous devez :

- Être âgé de plus de 65 ans.
- Vous pré-inscrire au Pôle Accueil Population ou au pôle de Beaulieu au : 02 35 13 30 20 entre le jeudi 9 février et le mardi 28 février.

Pour valider votre inscription, merci de nous faire parvenir un certificat médical attestant que votre état de santé ne vous a pas permis de participer au «Repas des anciens» 2016.

Ce certificat doit être transmis avant le mardi 28 février délai de rigueur à l'adresse suivante :

Pôle Accueil Population Mairie d'Harfleur - 55, rue de la République

La livraison des colis à domicile aura lieu le Vendredi 14 Avril dans la journée

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le service retraités au 02 35 45 34 08

Jobs d'été

pour les étudiants harfleurais

Comme chaque année, la ville d'Harfleur propose à de jeunes étudiants harfleurais des jobs d'été pour les mois de juillet et août 2017, essentiellement au sein des équipes du service Cadre de vie - espaces verts.

Vous êtes Harfleurais, étudiant post bac en 2016/2017 ou vous entrez en études supérieures à la rentrée 2017, vous pouvez postuler dés à présent en envoyant un Curriculum Vitae et une lettre de motivation à :

Madame le Maire – Jobs d'été -55 rue de la République 76700 Harfleur ou par email sur mairie@harfleur.fr

Vous pouvez également venir vous renseigner au stand ville lors de la journée pour l'emploi organisée le28 février à la Forge Candidatures possibles jusqu'au 15 mars 2017

Info Lia

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramway :

http://www.transports-lia.fr/ou sur smartphone « LiA les lignes de l'agglo »

Allo CODAH?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs? pour toute question sur la CODAH, un seul numéro: 02 35 22 25 25 Rendez-vous sur www.agglo-lehavre.fr

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez- vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire au 02 35 13 30 10 ou mail : cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque 35 rue de la République 02 35 45 40 39

Pharmacie Morisset 26 rue Jehan de Grouchy 02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet 33 pl. Guy de Maupassant 02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement

Samu: 15 Pompiers: 18

Police: 17

Sinon, téléphonez à la mairie au 02 35 13 30 00 Un répondeur vous donnera le nom et le numéro de téléphone de la personne d'astreinte.

Infos

Programme des animations retraités

Mercredi 8 Février:

Repas anniversaire sur le thème : « les z'amours » 12h - sur inscription à la RPA des 104

Lundi 12 Février :

Soirée cartes à la RPA des 104 (tournoi tarot, manille...) 20h - 22h

Vendredi 17 Février:

Après midi au Naturospace d'Honfleur

Départ : - 13h15 avenue du président René Coty Devant le Relais 16/25 ans

- 13h45 place d'armes

Sur inscription préalable en Janvier

Tarif: 28€

Mardi 21 Février:

Dictée: 14h30 à la Rpa des 104

À venir prochainement:

Jeudi 2 Mars:

Réunion de concertation

15h - La Forge

Vendredi 10 Mars:

Déjeuner spectacle au Chaudron Magik

Transport, déjeûner (boissons comprises), spectacle et animation dansante

Départ unique sur la place d'Armes Inscription du jeudi 2 au samedi 11 février Les horaires seront communiqué 15 jours avant

Tarif: 58€

Pour tout renseignement, contacter le service retraités de la ville au 02 35 45 34 08.



L'agenda 2017 est arrivé!

Avec ce numéro du Zoom, la Municipalité est heureuse de vous offrir un agenda-guide pour 2017.

Vous y retrouvez toutes les informations pratiques concernant les services municipaux.

Le ville remercie les annonceurs qui ont permis l'édition de cet agenda.



Carnet

Naissances:

29/12/16 PRÉVOST Nathan

Décès :

15/12/16 QUÉMÉNER Renée 15/12/16 SOMOZA Guy 04/01/17 DUBOC Ginette

Rectificatif

Dans la page carnet de janvier, nous avons indiqué par erreur que M. Francisco Castro avait été président de l'association Palettes et pinceaux. C'est en fait, Mme Leguennic qui a créé cette association en 1993 et en a été présidente jusqu'en 1998. M. Castro a lui créé l'association Ombres et lumières en 1998 à la disparition de l'association Palettes et pinceaux à la même date.

Tribunes

Groupe communiste et républicain

« Qui veut tuer son chien, l'accuse de la rage »!

L'approche des échéances électorales entraîne chez certains de nos collègues socialistes des poussées de malveillance à l'égard de la majorité municipale au point de suffoquer parfois nos concitoyens qui assistent au conseil.

Ceux là se souviennent bien pourtant de la campagne des municipales de 2014 où les candidats socialistes, la députée socialiste ne tarissaient pas d'éloges sur notre municipalité: mais il s'agissait alors d'avoir des postes!

Ils se souviennent aussi du revirement de février 2015 où les mêmes élus insultaient le Maire dans la presse parce que celui-ci avait osé mettre en cause la politique du gouvernement à l'égard des collectivités locales. Chiffres à l'appui dans la préparation de notre budget

2017, nous montrons à quel point cette mise en cause est plus que jamais, pleinement justifiée.

La levée de bouclier des maires de France avait contraint François Hollande à diminuer un peu la purge prévue pour 2017 mais ce sera encore pour Harfleur 100 000 € de dotation en moins qui s'ajoutent aux millions perdus depuis 5 ans.

Nous aurions besoin au niveau local et national d'élus utiles qui se battent à nos côtés pour défendre les communes, certains font d'autres choix et consacrent plutôt leurs fonctions à l'anti-communisme, nos concitoyens s'en souviendront également!

Yoan Lefranc Président du groupe

Groupe socialiste et républicain

Sinistrose de Mme Morel

Lors de la cérémonie de voeux à la Forge, la Maire d'Harfleur a égrené des voeux dont nous sommes sortis baba. Elle a annoncé que « différents domaines de la vie locale seront impactés » et qu'il allait falloir « comprimer des services essentiels rendus aux habitants ». Elle a conclu qu'il lui était « difficile de se projeter dans l'avenir, de se réjouir ». Voilà la démonstration d'une majorité qui avoue son échec et son absence de vision, se contentant d'espérer encore à l'arrivée du père noël. Un poste avec de telles responsabilités nécessite d'agir pas de subir.

De 2000 A 2009 l'encours de la dette de la ville est passé de 7,5 millions € à 18,18 millions ! En 2015 il était de 12,4 millions. Menacés de mise sous tutelle, les communistes ont réduit drastiquement les investisse-

mentsetdonclaqualitédesactionsrenduesauxhabitants pensant que cela suffirait pour redresser la barre. Mais telle la cigale et la fourmi, la cigale se trouve fort dépourvue quand la bise est venue ! On prendra 2 exemples de gestion qui interrogent : avoir mis des poteaux sur des trottoirs qui empêchent les habitants de sortir leur voiture de leur garage ; et être condamné par la justice à payer 150000€ dû à une entreprise sans avoir mis la somme au budget.

Mme Le maire va-t-elle enfin prendre ses responsabilités ? On en doute car elle persiste à rejeter la responsabilité sur les autres sans remise en question et sans proposer un vrai plan de bataille audacieux, vital et juste.

> Nacéra Vieublé Présidente du groupe

Groupe d'opposition, «Harfleur, bleu marine»

La tribune du groupe Harfleur bleu marine ne nous est pas parvenue ce mois-ci

Ağendas!

Associations

Assemblée Générole Mardi 7 février à 14h

Association Femmes Solidaires
Salle Le Creuset - La Forge

Vente de livres

Samedi 11 février de 9h à 17h

Secours Populaire Français Entrée libre La Forge - La Taillanderie

Don du sana

Mercredi 8 février de 15h à 19h

Établissement Français du Sang La Forge - La Taillanderie

Bric à brac

mardi 14 février et mercredi 15 février de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Secours Populaire Français

Entrée libre - La Forge - La Taillanderie

Assemblée Générale

Jeudi 16 février de 14h à 18h

Suivie de la galette des rois Prix de participation : 10 € UNRPA - Salle Le creuset - La Forge

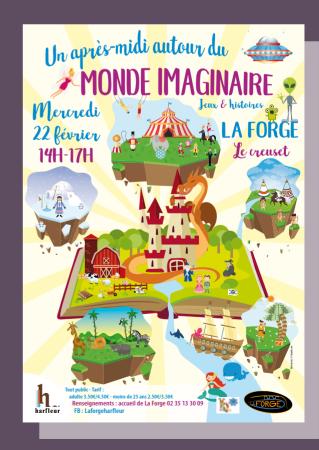
Choucroute Tombola

Samedi 11 mars à partir de 19h30

Apéritif - Choucroute - Gâteau - Café - 1 Ticket tombola Non adhérents 17€ - adhérents 15€ - enfants 10€ Inscriptions avant le 5 mars Renseignements au 06 50 19 74 23 (Jonathan) Comité de Jumelage d'Harfleur - Maison des Associations

La Forge







Renseignements, inscriptions et billetterie : Point Info Tourisme La Forge O2 35 13 30 09